

## Master Droit Pénal ou Justice, Procès, Procédures ?

Par **StaiveunedeNanterre**, le 20/10/2018 à 18:59

Bonjour à tous !

Je suis nouveau sur le forum et je suis en train de finir ma licence de droit à Paris 10 avec des résultats convenables (mention sur les 2 premières années).

Cependant, j'hésite beaucoup sur la poursuite de mes études.

En effet, j'ai été passionné par le pénal assez rapidement lors de ma licence (mes résultats dans les matières pénales sont bons), j'aimerais faire de la recherche mais aussi devenir avocat par la suite.

J'ai vu que mon université offrait un M1 pénal directement après la licence... mais je vous avoue que le fait de me spécialiser directement dans un domaine qui ne laisse pas vraiment de marge de manœuvre en cas d'erreur d'orientation me laisse dubitatif...

C'est pour cela que j'hésite avec un master Justice Procès Procédure à Paris I et non pas un master de droit privé (je ne suis vraiment pas à l'aise dans les matières civilistes, malgré moi !).

Je ne sais pas vraiment quelle option est la bonne entre ces deux-là. Dans les 2 cas si je n'ai pas le M2, je prévois de passer le barreau et un DU en sciences criminelles dans l'année.

Je ne connais pas vraiment la réputation de ces 2 masters et je n'ai pas vraiment d'autres informations de la part de mes professeurs. D'autre part je ne sais pas non plus si au final il vaudrait mieux que je fasse un master privé pour un indécis comme moi.

Merci si vous pouvez m'aider [smile4]

Par **MorganM**, le 21/10/2018 à 12:48

Bonjour,

Je ne connais pas la réputation de ces deux masters car je suis un 'provincial' (ça se dit?).

Néanmoins les masters de procédure sont souvent orientés pour les concours ou examens en matière de carrière judiciaire (ENM, barreau).

Le master droit pénal est orienté aussi vers ces métiers + des métiers du champ pénal

(associations, collectivités territoriales...).

Un master procédure a cet inconvénient de ne pas offrir beaucoup de possibilités en dehors des concours je pense. Un master droit pénal, plus spécifique, démontre un intérêt de l'étudiant dans un champ particulier (« il sait ce qu'il veut ») alors que l'autre me fait (personnellement) penser à une personne qui ne sait pas trop quel domaine l'intéresse. Attention, ce sont mes stéréotypes et ils peuvent être combattus si vous êtes en mesure d'expliquer précisément pourquoi vous n'avez pas voulu vous spécialiser.

A ce titre, le DU criminologie en parallèle d'un des masters est une bonne solution.

Je n'ai pas l'impression de vous avoir beaucoup aidé mais il faudrait nous dire vos projets de carrière précis (avocat pénalité?) pour vous aider plus amplement.